

Guide des subventions et financements publics



Avec Corentin Deseine
Coordinateur Senior Finance
chez iii Financements

 **iii Financements**
Innovation Investissement International
Accompagnement dans la levée de capitaux publics

Il existe toute une gamme d'enveloppes d'aides (la plupart délivrées par Bpifrance), notamment pour les sociétés innovantes, qui bénéficient également de prêts dédiés à leurs développements techniques ou commerciaux. Ces dispositifs couvrent ainsi toutes les phases de vie de l'entreprise, avec des montants de 30 000 à 5 millions d'euros.

Corentin Deseine est Coordinateur Senior Finance chez iii Financements, entreprise de conseil en levée de fonds non dilutifs. Il accompagne au quotidien les entreprises en recherche de financement. Voici sa sélection (non exhaustive) de dispositifs publics auxquels vous pouvez recourir pour financer vos projets.

Les aides aux entreprises technologiques et innovantes

Si vous êtes une entreprise technologique et innovante, il existe un certain nombre d'aides et de subventions publiques qui financent toutes les dépenses techniques pour réaliser le projet (brevet, salaires tech, prestation technique).

D'une manière générale, les financements octroyés par Bpifrance sont adossés à une co-intervention d'un autre financeur (la banque) ou à un apport de l'actionnaire. Le montant maximal est limité au montant des fonds propres, et la structure du prêt est très avantageuse avec généralement 2 années de différé avant 5 années de remboursement.

BFT (Bpi)

- Subvention pour le financement de la faisabilité de l'innovation
- Réservé aux entreprises de moins d'un an avec un minimum de 20 k€ de fonds propres et quasi fonds propres
- Financement jusqu'à 70 % des dépenses présentées
- Différé : 2 ans
- Maximum 30 k€
- Versement en deux tranches : 70/30. Seconde tranche à justification des dépenses.

Prêt Innovation R&D (Bpi)

- Pour les entreprises qui ont déjà commercialisé leur produit
- 3 M€ max
- Taux d'intérêt : 1%
- Différé : 2 ans
- Remboursement : 5 ans
- Versement : 100% upfront

Avance Récupérable (Bpi)

- Accessible aux entreprises qui ne font pas forcément du CA
- 450-500 k€ max
- Taux d'intérêt : 0 %
- Différé : 2 ans
- Remboursement : 5 ans 70/30
- Versement : 60% upfront // 40 % après justificatif

Autres aides spécifiques



- **ADD** : Pour le développement deeptech (subvention et dette)
- **BFTE** : Subvention pour les entreprises qui disposent d'un projet qui nécessite une phase de maturation et de validation technico-économique
- **Concours Innovation** pour des entreprises avec des projets à fort potentiel pour l'économie française

Vous pouvez aussi vous rapprocher des collectivités territoriales et organismes publics qui proposent parfois des programmes de subventions, comme par exemple le Plan de Relance, le dispositif TP'Up/PM'Up de la Région Île de France, ou l'Ademe qui émet régulièrement des appels à projets sur diverses thématiques.

Un exemple d'aide régionale : Innov'up (région IDF)

- Réservée aux entreprises de plus d'un an
- Conditionné aux fonds propres
- Financement à 50 % des dépenses : maximum de 150 k€ de subvention, le reste en AR
- Versement en deux tranches: 60/40. Seconde tranche à justification des dépenses

Les aides commerciales

Ces aides financent tout ce qui est relatif au développement commercial. Ces aides sont conditionnées aux fonds propres. Le choix de chaque aide est fait en fonction du stade de développement de l'entreprise.

Prêt Amorçage (Bpi) Pré-levée

- 100 k€ (juste Bpi), jusqu'à 300 k€ avec appui de la région
- Taux d'intérêt : 3-4 %
- Différé : 3 ans
- Versement : 100% upfront

Prêt Amorçage Investissement (Bpi) Post-levée

- 2 M€ d'encours max
- Taux d'intérêt : 3-4 %
- Différé : 3 ans
- Versement : 100% upfront

Prêt Innovation (Bpi)

- Pour les entreprises montrant une très forte traction commerciale
- 5 M€ max
- Taux d'intérêt : 3 %
- Différé : 2 ans
- Versement : 100 % upfront

Les aides internationales

Il existe plusieurs aides telles que l'Assurance prospection, le PM'UP, TP'UP. Ces aides permettent à l'entreprise de financer ses développements à l'international :

- financement de profils structurants,
- financement du déploiement des filiales à l'étranger,
- dépenses marketing et commerciales.

À savoir



Pour les sociétés exportatrices, l'Assurance Prospection vous permet de bénéficier d'une avance de fonds sur votre programme de dépenses à l'étranger, remboursable avec un différé ou transformable en subvention selon le succès commercial.

Les dispositifs fiscaux

Pensez aussi à vérifier votre éligibilité aux différents crédits d'impôt existants :

Crédit Impôt Innovation

Dispositif réservé aux PME qui n'octroie pas plus de 80 k€ par an.

Crédit Impôt Recherche

Dispositif ouvert à tout type d'entreprise qui fait de la R&D et octroie 30 % des dépenses engagées. Ce statut ouvre le droit au statut JEI.

Statut Jeune Entreprise Innovante

Permet une réduction de 50 % des charges sociales sur les profils techniques.



Nous accompagnons les entreprises dans leur recherche de financements non-dilutifs, publics (Bpifrance, Région, concours, etc.) et privés (banques). Nous identifions les sources de financement les plus pertinentes en fonction de la typologie du projet et de l'entreprise, innovante ou généraliste. On se charge ensuite de tout : rédaction du dossier, démarches administratives, échanges avec les financeurs, etc.

[Prendre contact](#)



Agicap est LA solution de gestion de trésorerie qui révolutionne la façon de suivre et prévoir l'évolution de trésorerie de son entreprise.

Créée en 2016 par 3 entrepreneurs lyonnais, Agicap rend accessible la gestion de trésorerie aux PME grâce à son outil en ligne (SaaS) de gestion et de prévision de trésorerie.

Simplifiez votre gestion de trésorerie avec Agicap !



Construisez des prévisionnels de trésorerie fiables en un instant.

[Démarrer votre essai gratuit](#)